

Zeitschrift: Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite
Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte
Band: 21-22 (1998-1999)

Artikel: Histoire d'une scolarisation spécifique et atypique
Autor: Ummel, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MICHEL UMMEL

HISTOIRE D'UNE SCOLARISATION SPÉCIFIQUE ET ATYPIQUE

Table des matières

Introduction.....	11
I. Traces.....	12
1. Archives.....	12
2. Journaux, revues.....	12
3. Lexique et encyclopédie mennonites.....	13
4. Recherche sociologique.....	13
5. Recherche linguistique.....	13
6. Recherche en psychologie et en sciences de l'éducation: écoles de montagnes à classe unique.....	14
7. L'émigration.....	15
8. La question jurassienne.....	15
II. Naissance des écoles anabaptistes.....	16
1. Le territoire de l'Ancien Evêché de Bâle.....	16
2. Le canton de Neuchâtel.....	17
3. L'école anabaptiste des Bressels.....	18
4. Les écoles de quartier.....	19
5. Quelques dates.....	23
III. De l'école privée à l'école publique.....	26
IV. Fermetures de certaines écoles.....	28
V. L'école anabaptiste au quotidien.....	29
1. Le corps enseignant.....	30
2. Les élèves.....	30
3. L'enseignement.....	31
VI. Perspectives.....	32
Bibliographie.....	32

INTRODUCTION

Dans l'historiographie des écoles, tant en français qu'en allemand, la question des écoles anabaptistes des hauteurs jurassiennes est peu connue et étudiée. L'intention ici est donc double, d'une part de parcourir de manière non exhaustive mais pourtant significative une certaine bibliographie qui retrace l'existence de ces écoles et d'autre part de rendre compte des points les plus spécifiques de leur histoire rapportée «de l'intérieur» par une partie de leurs anciens instituteurs ou par certains témoins.

I. TRACES

1. Archives

Dans les différentes contributions sur les écoles anabaptistes qui composent ce numéro de *Mennonitica Helvetica*, on trouve ici et là quelques références à des pièces d'archives de l'Etat de Berne, qui viennent appuyer et illustrer certains propos. On entrevoit ainsi l'énorme champ qu'il reste à explorer pour mieux saisir les relations qui ont existé entre la sphère privée de ces écoles à leur début et celle publique de l'Etat par l'entremise de sa Direction de l'instruction publique¹. Les Archives communales, celles des Commissions scolaires pourraient également apporter leur gain d'informations. Il serait aussi primordial de pouvoir continuer de rassembler dans les Archives de la Conférence mennonite suisse du Jean Gui, ce qu'il reste des documents concernant ces écoles: procès-verbaux des Commissions scolaires, rôles de classe, correspondance officielle et privée, matériel scolaire, etc. De futures recherches sur ces écoles en seraient ainsi facilitées.

Plus latéralement, les Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy pourraient être éclairantes sur certains points. On y découvre entre autres un dossier du pasteur Charles-Ferdinand Morel (1772–1848) dit «Doyen Morel» à propos de la vie et des mœurs des anabaptistes, classé sous «Département du Haut-Rhin, arrondissement de Delémont», département qui a existé sous l'occupation française de 1800 à 1813².

2. Journaux, revues

Certaines informations relatives aux écoles anabaptistes figurent dans le petit journal – feuille d'informations et de liaison de la Conférence mennonite suisse –, appelé *Zionspilger*, lancé au début des années 1880. Des journaux locaux relatent également à certaines occasions la vie de ces écoles. En 1952, le *Mennonitisches Jahrbuch*³ publie un article de Samuel Gerber sur les écoles mennonites suisses.

En 1954, le *Seebutz*⁴ consacre, sous la plume de Samuel Geiser, quelques pages aux anabaptistes et à leurs écoles dans le Jura.

¹ SCANDOLA, ROGGER, GERBER, *Bibliographie*, pp. 732–751, GAGNEBIN, *Bibliographie*, pp. 123–129, ne sont que deux exemples qui illustrent à leur manière l'ampleur et la diversité de la question de l'école dans le canton de Berne partie francophone et germanophone, même si dans le premier ouvrage cité on déplore l'absence d'une histoire moderne de l'école bernoise (p. 14, note 35).

² MOREL, paragraphe sur l'école, cf. infra note 26.

³ GERBER.

⁴ GEISER 1954.

3. *Lexique et encyclopédie mennonites*

Dans le *Mennonitisches Lexikon* à l'article *Schulwesen*⁵, il est question de l'histoire de la scolarisation des enfants mennonites dans différents pays: Allemagne, Amérique du Nord, Brésil, Canada, France (sous *Erincourt*), Hollande, Mexique, Moravie, Paraguay, Russie, Suisse, etc. On constate ainsi que l'existence en Suisse d'écoles anabaptistes privées de langue allemande n'est pas un phénomène unique et isolé. Cette volonté d'éduquer les enfants dans une perspective chrétienne en dehors des canaux officiels de l'éducation est tout à fait courante dans les milieux anabaptistes; tout dépend des contextes où ils vivent.

Dans la *Mennonite Encyclopedia*⁶, un certain nombre d'articles sont consacrés à l'éducation des enfants mennonites, aux écoles et aux systèmes scolaires qui ont été créés pour eux dans plusieurs endroits du monde.

4. *Recherche sociologique*

La question des écoles anabaptistes n'a pas échappé aux sociologues. Daniel Alexander et Daniel Burnat en parlent dans leur mémoire de licence intitulé «Une communauté religieuse en voie de dispersion: Les anabaptistes du Jura»⁷. Un sous-chapitre sur les écoles anabaptistes est intégré dans un chapitre plus vaste consacré à la langue; ce dernier s'inscrit dans une partie de la recherche qui tente d'analyser le passage du monde rural au monde urbain. Les deux sociologues expliquent en ces termes la raison d'être des écoles anabaptistes:

«La sentence <Verwälschlichung bringt Verweltung> (<la romandisation entraîne la mondanisation>), très répandue chez les anabaptistes il y a quelques décennies est l'indice de cette volonté de se préserver de la société englobante au moyen de la barrière linguistique. Les anabaptistes vont concrétiser cette volonté en fondant leur propre réseau d'écoles⁸.»

5. *Recherche linguistique*

La question du bilinguisme (allemand-français), trilinguisme (allemand-dialecte alémanique bernois-français) ou même quadrilinguisme (alle-

⁵ ML, article «Schulwesen» vol. 4, pp. 102–117.

⁶ ME, articles «Education, Hutterite» vol. II, pp. 149–150, «Education, Mennonite» vol. II, pp. 153, «Education, Among the Mennonites in Russia» vol. II, pp. 153–157, «Secondary Education» vol. IV, pp. 490–493, «Private Christian Schools, United States» vol. V, p. 722–724.

⁷ ALEXANDER.

⁸ ALEXANDER, p. 95.

mand-dialecte alémanique bernois-français-patois français) intéresse les linguistes et notamment les professeurs Werner Einiger et Michèle Wolff⁹. Ce sont eux notamment qui ont encouragé quelques anciens instituteurs à écrire l'histoire des écoles anabaptistes suisses dans lesquelles ceux-ci ont fait une bonne partie de leur carrière. Tout comme les chercheurs l'ont déjà menée en Alsace, une réflexion sur la cohabitation de l'allemand et du français dans différentes sphères de la vie, religieuse, scolaire, familiale, économique ou politique, pourrait s'avérer tout aussi intéressante et singulière dans la région jurassienne, dans l'entourage immédiat de la triade de survie anabaptiste chapelle-ferme-école. Une telle étude sur les comportements linguistiques d'une population donnée – en l'occurrence les anabaptistes bilingues des hauteurs jurassiennes – devra prendre en compte dans l'explication des transferts d'une langue à l'autre qu'une partie de ce coin de pays est officiellement bilingue dans ses institutions cantonales: ce qui n'est pas le cas en Alsace.

On entre ici dans des interrogations socio-linguistiques sur l'identité et la survivance d'un groupe minoritaire dans un milieu qui lui est étranger. Le maintien de la langue allemande pendant plusieurs générations, dans le cas présent, en milieu francophone, russophone en ex-URSS, lusophone au Brésil ou encore anglophone aux Etats-Unis, reste une question difficile à appréhender dans sa complexité.

6. Recherche en psychologie et en sciences de l'éducation: écoles de montagnes à classe unique

La fermeture de certaines écoles dites de montagne dans le Val d'Anniviers (Valais), dans le Val-de-Ruz (Neuchâtel) et sur le territoire de la commune de Sonvilier (Berne) a été l'objet de recherches assez poussées de la part de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève. Toute une littérature existe sur la question de la disparition des écoles de village et les conséquences engendrées par de telles fermetures sur le milieu ambiant. L'étude qui a été faite pour les écoles de montagne de la commune de Sonvilier, financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, implique l'école anabaptiste de la Chaux-d'Abel qui a fermé ses portes en 1983. On assiste ainsi à une tentative de mesurer, dans ce cas bien précis, l'impact qu'avait une école anabaptiste dans la vie quotidienne d'une région bien délimitée¹⁰.

⁹ WOLFF 1993, WOLFF 1995.

¹⁰ HANHART.

7. L'émigration

Il faudrait étudier les incidences de l'arrivée d'émigrants alémaniques anabaptistes ou non sur la population autochtone. Parmi les émigrés alémaniques il serait utile de connaître la proportion d'anabaptistes. Certes les vagues d'émigrations n'ont pas eu lieu en même temps et pour les mêmes raisons, mais à la fin du XIX^e siècle une certaine population germanophone est présente, il existe des écoles allemandes, des paroisses réformées allemandes.

Roland Sermet dans ses *Regards sur le passé de Corgémont* consacre une page à l'histoire de la paroisse de langue allemande de ce village¹¹.

Roland Stähli dans son *Histoire de Tramelan* fait part de l'arrivée de «travailleurs alémaniques dans les nouvelles fabriques d'horlogerie et les usines de mécanique» et «d'employés bâlois, soleurois et bernois dans les stations de chemin de fer du Jura bernois». Il mentionne aussi les agriculteurs de langue allemande qui ont racheté des domaines agricoles que les autochtones ne voulaient plus exploiter¹².

Ces deux exemples illustrent bien une présence alémanique non-anabaptiste dans l'Ancien Evêché de Bâle.

8. La question jurassienne

Lorsque des positions se durcissent, elles mettent en relief avec acuité certains phénomènes jusque-là passés presque inaperçus. Il en va ainsi de la langue allemande et des écoles de langue allemande dans le Jura, anciennement Evêché de Bâle. Une littérature particulière existe à propos de ces écoles dont les dernières à exister sont d'origine anabaptiste¹³. Elles ont souvent été perçues comme des foyers de germanisation du Jura. Alors se pose la question plus générale des minorités linguistiques qu'on retrouve un peu partout dans le monde et qui a été résolue de manière plus ou moins pacifique et satisfaisante suivant les régions. Il y a des foyers germanophones¹⁴ dans plusieurs pays d'Europe où la langue officielle n'est pas l'allemand, il y a des foyers francophones dans plusieurs pays où la langue officielle n'est pas le français, on pourrait en dire autant d'une quantité d'autres langues. Ce qui est en jeu dans ces réalités, c'est la capacité de gérer la différence – linguistique, culturelle, religieuse, politique, économique – de manière supportable et respectueuse.

¹¹ SERMET, p. 37.

¹² STAEHLI, pp. 224–225.

¹³ *Commission des 24*, pp. 77–83; *Deuxième rapport*, pp. 40–41; GERBER 1995; GRESSOT, *Question Jurassienne*, p. 45; *Rapport*, pp. 79–82; *Rapport 1972*, p. 55.

¹⁴ *Ehemalige Deutsche Schulen, Minority Languages, German (Deutsch), Sprachminderheiten Europas*, point 5. Deutsch.

II. NAISSANCE DES ÉCOLES ANABAPTISTES

1. Le territoire de l'Ancien Evêché de Bâle

Les écoles anabaptistes en Suisse se situent dans une région bien circonscrite qui va d'est en ouest, de la Montagne de Moutier à La Chaux-d'Abel et du nord au sud, des Mermets-Dessous aux Prés de Cortébert. Il est très hasardeux d'essayer d'établir une liste exhaustive de ces écoles, car certaines, de par leur structures familiales n'ont pas forcément laissé de traces; d'autres étaient germanophones et pas forcément anabaptistes, ce qui ne veut pas dire que certains anabaptistes ne les aient pas fréquentées¹⁵.

Dans le travail de Nelly Gerber, on trouve un essai de liste établi par ses soins d'après les écoles allemandes du Jura recensées par la *Commission des 24*. Comme écoles anabaptistes de langue allemande sont alors mentionnées dans le district de Courtelary: La Chaux-d'Abel, Les Vacheries Bruniers, La Paule, Mont-Tramelan, Fontaines, Le Cernil, Derrière Jorat, Prés de Cortébert, Jeanbrenin, Jeanguisboden, Brichon, Sommersheim; dans le district de Delémont: Les Mermets-Dessous; dans le district des Franches-Montagnes: La Pâturatte, Sous-la-Côte; dans le district de Moutier: Les Joux, Bellelay, Montbeautier, Moron, Le Vion, Perceux, Chaluet¹⁶. Ne faudrait-il pas encore ajouter l'école allemande de la Montagne de Moutier? Même si, dans les années 1850, elle n'était pas formée que d'élèves anabaptistes 16 sur 24, il semble qu'elle peut être comptée parmi les écoles anabaptistes¹⁷. Dans le district de Porrentruy, il y avait également une école anabaptiste de langue allemande à La Vacherie Mouillard¹⁸. Y en a-t-il encore d'autres? Certainement. Soit des écoles qui sont déjà citées dans le document de la *Commission des 24*, soit des écoles privées comme le dit le rapport, qui «ont disparu sans laisser de traces».

¹⁵ *Actes* 1863, p. 60, on dénombre dans un travail sur la Situation de l'instruction publique depuis 1857, 15 421 élèves sur le territoire de l'Ancien Evêché de Bâle qui représentent environ 1/6 de la population. Parmi eux, 14 115 fréquentent des écoles publiques, 747 des écoles privées, et 559 des écoles enfantines; 600 ne sont pas suisses, 40 sont israélites, 15 à 20 sont anabaptistes, et 2 sont mormons. On remarquera l'approximation qui caractérise le dénombrement des anabaptistes, il reflète une situation peu claire.

Archives (AEB), on dénombre dans le rapport du pasteur Gobat 12 garçons et 13 filles dans l'école anabaptiste qu'il inspecte et 42 écoliers en tout qui fréquentent régulièrement l'école de quartier de l'instituteur Sprunger. Le nombre de 15–20 semble donc sous-estimé.

¹⁶ GERBER-GEISER, p. 22, *Commission des 24*, pp. 79 et 81.

¹⁷ DG (C), p. 281. Cf. aussi LOOSLI, p. 117 qui nous rapporte que les lieux de rassemblement anabaptistes de la Montagne de Moutier et de Chaluet s'éteignent au profit de la communauté du Petit-Val en 1875 en raison d'une vague d'émigration vers les Etats-Unis. Cela montre une interdépendance réelle entre écoles et communautés anabaptistes.

¹⁸ Information orale que l'auteur de cet article tient d'une dame qui habite en Ajoie.

2. Le canton de Neuchâtel

Dans le rapport de la *Commission des 24* sous le district de Courtelary, il est question de l'école allemande de la Joux-du-Plâne¹⁹. En fait cet endroit est sur territoire neuchâtelois. Il faudrait faire de plus amples recherches pour savoir si des élèves anabaptistes ont fréquenté cette école.

On sait aussi qu'au cours de la guerre 1914–18 un pensionnat pour des enfants dans le besoin avait été créé par le gendre d'un anabaptiste au lieu dit le Valanvron, non loin de la chapelle des Bulles, à l'est de La Chaux-de-Fonds. Voici une correspondance datant de l'année 1947 et provenant de l'ancien directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, M. Wasserfallen à propos des écoles allemandes dans le canton de Neuchâtel. Il est utile de replacer les affirmations suivantes dans leur contexte, en l'occurrence un chapitre, intitulé *Anabaptisme et assimilation* qui traite de la capacité des anabaptistes de parler la langue de leur territoire d'accueil.

«L'assimilation des Suisses-allemands dans le canton de Neuchâtel n'a jamais présenté le caractère aigu qu'il a dans le Jura bernois. Il y a cependant eu, dans les années 1860 à 1870, une école allemande à la Joux-du-Plâne, sur les montagnes du Val-de-Ruz. J'ai connu l'instituteur qui est venu à Neuchâtel diriger un restaurant-pension «La Heimat», destiné aux ouvriers de langue allemande et italienne. Il y a quelques années encore, j'ai constaté que les écoliers de la Joux-du-Plâne, qui parlaient le français à l'école, s'exprimaient en allemand aux récréations. C'est évidemment la religion qui maintient la langue, tandis qu'en ville ou au Val-de-Ruz l'assimilation se fait, sauf de rares exceptions, à la première génération. Les relations religieuses avec les régions germaniques maintiennent la langue. Le vocabulaire se réduit, chez ceux qui ont conservé de leur enfance l'usage de la langue maternelle, à ce qui est indispensable pour traiter dans les foires et pour parler au personnel domestique.

Au cours de la guerre de 1914–1918, un Allemand, gendre d'un anabaptiste, a fondé au Valanvron un pensionnat pour les enfants abandonnés et miséreux. Ils y parlaient l'allemand, mais fréquentaient l'école du quartier. Cet Allemand – qui a éveillé non sans motifs l'attention des militaires gardant notre frontière – est venu me proposer d'ouvrir chez lui une classe allemande dirigée par une institutrice de langue allemande aussi, «mais pieuse»; les frais auraient été partagés entre lui et la Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds. Je lui ai simplement fait observer que ses élèves seraient tenus légalement à se présenter, comme ceux de l'enseignement privé, chaque année, aux examens dont les épreuves sont fournies par le Département de

¹⁹ *Commission des 24*, p. 79.

l'Instruction publique et qui sont en français. De même pour les examens trimestriels. Il n'a pas insisté. Vers la fin de la guerre ou pendant, la maison a brûlé, lui a été rappelé en Allemagne et on n'a plus parlé d'une école allemande.»

La politique neuchâteloise face aux écoles allemandes semble assez claire et relativement facile à mener. Les institutions et l'administration cantonale sont francophones et le nombre des foyers d'anabaptistes qui habitent ce canton est faible.

Sur le territoire du canton de Berne, la situation est beaucoup plus complexe. On trouve des institutions cantonales certes bilingues, mais qui avant le rattachement de l'Ancien Evêché de Bâle en 1815, étaient germanophones. Le français est la langue d'une minorité. Les anabaptistes sont plus nombreux et semblent se sentir presque chez eux bien qu'ils aient été chassés de ce canton qui après 1815 paraît les tolérer. Est-ce à cause de leur langue? Est-ce à cause de leurs convictions religieuses, ces mêmes convictions religieuses qui avaient provoqué leur expulsion? Le problème confessionnel n'est pas à négliger, le canton est certes bilingue, mais aussi biconfessionnel: protestant et catholique. Les anabaptistes se sont surtout implantés dans la partie de l'Ancien Evêché de Bâle qui avait passé à la Réforme. Il semble en être de même pour les écoles allemandes en général anabaptistes ou publiques dans les villages, elles se concentrent dans les districts de Courtelary et Moutier qui comptent respectivement 35 et 30 écoles allemandes, alors que dans les districts à majorité catholique, on en trouve 6 dans le district de Delémont, 5 dans celui de Porrentruy et 2 dans celui des Franches-Montagnes²⁰.

Beaucoup de Suisses allemands se sont installés dans la partie protestante de l'Ancien Evêché de Bâle parce que l'industrie naissante y était davantage présente et pour des raisons confessionnelles. Cette tendance mériterait d'être étudiée plus à fond²¹.

3. *L'école anabaptiste des Bressels*

L'école des Bressels semble faire partie de ces écoles anabaptistes qui n'ont pas laissé de trace en dehors des milieux anabaptistes. On a connaissance de son existence par une rubrique du *Mennonitisches Jahrbuch* de 1888²² consacrée à la communauté amish neuchâteloise. Elle indique que cette communauté possède une école aux Bressels, lieu-dit qui se trouve au nord du Crêt-du-Loche entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Par le petit

²⁰ *Commission des 24*, p. 79.

²¹ GAGNEBIN, pp. 14–15.

²² MANNHARDT, p. 40.

fils de Jacob Müller (1845–1911)²³, autrefois ancien dans cette communauté, Monsieur Hermann Müller, nous avons confirmation de l'existence de cette école qui était tenue en allemand, même si le français y était également enseigné²⁴. Des recherches mériteraient d'être poursuivies pour essayer de mieux comprendre comment cette école a pu exister et vivre en quasi autarcie dans un canton qui semble, à lire les propos tenus supra par l'ancien directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, avoir mis une barrière pour éviter la coexistence d'une autre langue que le français. Les examens, en français, auxquels devaient se soumettre les élèves des écoles privées illustrent bien cette intention.

On pourrait ainsi affirmer qu'en Suisse, le phénomène des écoles anabaptistes se cantonne dans la partie protestante de l'Ancien Evêché de Bâle; leur existence dans le canton de Neuchâtel n'est pourtant pas à négliger pour mieux comprendre comment ce type d'école germanophone s'est organisé face à d'autres législations scolaires et d'autres autorités cantonales. Il faudrait naturellement vérifier si l'intégration dans les écoles publiques en Emmental et dans la région bâloise – autres principaux foyers de l'anabaptisme en Suisse – s'est fait aussi facilement que semble le dire Samuel Geiser dans son article sur les écoles anabaptistes dans le *Mennonitisches Lexikon*²⁵.

4. Les écoles de quartier

Dans les articles que les anciens instituteurs d'écoles anabaptistes ont écrit sur «leurs» écoles, on retrouve un certain nombre de constantes. L'une d'elles est l'école de quartier. Avant les bâtiments scolaires, les écoles bien constituées et organisées avec des instituteurs ou institutrices fixes, nommés, avec des commissions scolaires, avec des inspecteurs et une Direction de l'instruction publique relativement bien structurée, il y avait un enseignement qui se donnait dans les maisons avec parfois un instituteur itinérant qui se rendait de ferme en ferme pour prodiguer son enseignement. On sait d'après le Doyen Morel qu'au début du XIX^e siècle, les anabaptistes n'ont pas d'écoles, mais qu'ils savent pourtant lire.

«Les Anabaptistes n'ont point d'école. Ils savent cependant presque tous lire et écrire. Ce sont les pères qui se donnent la peine d'instruire eux-mêmes leurs enfans (sic). Quelquefois, ils prennent chez eux

²³ *Lettre Müller* (cf. bibliographie).

²⁴ Pour plus de renseignements sur cette communauté des Bressels et son école on peut se référer à l'ouvrage de Ch. et Cl.-L. Ummel. Cf. UMMEL, chapitre XIII, L'assemblée des Bressels/Le Locle, pp. 91–105. A noter aussi que † Cl.-L. Ummel avait entrepris des recherches sur l'école des Bressels en consultant les Archives communales de la Sagne, ses cahiers sont en possession de l'auteur de cet article.

²⁵ ML, pp. 114–115.

dans les longs hivers quelque mauvais pédagogue, qui pour sa nourriture, enseigne ce qu'il sait. Les seuls livres que l'on trouve chez eux sont la Bible et quelques recueils de cantiques et de prières²⁶.»

En 1813, le même Doyen Morel nous donne une image de ce qu'est l'école lorsqu'elle existe.

«On trouve dans toutes les communes une école où les enfants apprennent à lire, à écrire et les principes de la religion. Il y a même des écoles où indépendamment de ces élémens (sic), on leur enseigne ceux du calcul, de l'orthographe, et même de la géographie. C'est beaucoup sans doute que dans toutes les communes les enfants puissent recevoir une telle instruction; et il est remarquable qu'il y ait assez de maîtres d'école disposés à la donner pour le modique salaire de cent cinquante francs, et moins encore²⁷.»

Nelly Gerber dans son travail a essayé de classer les écoles d'après leur date de fondation. Cet exercice est périlleux, car il faut déjà se mettre d'accord sur la notion d'école ou d'instruction élémentaire. Le Doyen Morel semble affirmer que même si les anabaptistes n'ont pas d'écoles en tant que telles, ils ne sont pas moins instruits dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. On peut déduire par là sans trop s'avancer que cette instruction minimale a toujours dû exister pour rendre l'accès au texte biblique possible. Alors est-ce le bâtiment d'école qui fait l'école où le degré d'instruction auquel, d'une manière ou d'une autre on est arrivé? Même si cette question ne trouve pas de réponses faciles, elle mérite au moins d'être posée.

Toutefois les écoles anabaptistes en tant que telles ne sont pas tout à coup apparues sans raisons notoires. Il faut se souvenir que quinze ans après l'intégration de l'Ancien Evêché de Bâle au canton de Berne, les institutions cantonales sont en train de changer. Christophe Gagnebin dans son travail sur *Les débuts de l'école publique dans le Jura bernois* montre très bien comment les nouvelles constitutions cantonales ont influencé les nouvelles législations scolaires²⁸. L'influence des libéraux dans les années 1830, celle des radicaux dès le début des années 1840, ces vagues allaient également ébranler les anabaptistes aussi excentrés soient-ils.

²⁶ MOREL, p. 49.

²⁷ MOREL 1813, p. 271. L'enthousiasme du Doyen Morel semble quelque peu freiné par Virgile Rossel qui commente ce même passage en ajoutant: «Nous avons nous-même entendu dire à un habitant de Tramelan né en 1792, que de toute sa vie il n'avait pas fait sept semaines d'école.» Cf. ROSSEL, p. 203.

²⁸ GAGNEBIN, cf. surtout la bibliographie pp. 123 à 125 qui informe sur des documents législatifs en relation avec les écoles et sur des réactions qu'ils ont suscitées. (Liste de documents à la Bibliothèque nationale, à Berne et aux Archives de l'Etat de Berne.)

Dans la plupart des contributions des anciens instituteurs, il est fait référence à la loi de 1835 qui parmi ses 129 articles affirme:

«Les écoles primaires publiques sont des établissements d'éducation et d'instruction, ordonnés par l'Etat, dans le but de développer et de cultiver les dispositions et les facultés que possède chaque enfant, afin qu'il puisse fournir sa carrière d'homme, de chrétien et de citoyen.»

Christophe Gagnebin commente ainsi l'article 5 de cette législation scolaire:

«L'article 5 stipule que le nombre d'écoles doit être suffisant pour permettre à chaque enfant de suivre un enseignement qui ne soit pas perturbé par un trop grand éloignement ou un manque de place. Mais on refuse toutefois de fixer des effectifs maximaux pour les classes – certains avancent le chiffre de 120 – sous prétexte qu'ils seraient arbitraires. On renonce aussi à imposer aux communes l'obligation de créer des fonds d'école²⁹.»

Jürg Gerber en parlant du rôle et de la place des enseignants et des enseignantes dans l'Etat, résume de la manière suivante les étapes principales du développement de l'école publique:

«La loi sur l'école primaire de 1835, qui marque le début de l'école populaire moderne, la loi du 24 juin 1856 sur l'organisation de l'instruction publique dans le canton de Berne (encore en vigueur en 1991), la loi sur les écoles cantonales de la même année et celle sur les écoles secondaires, en vigueur de 1856 à 1957, ont marqué des étapes importantes dans l'instauration de l'école publique, gratuite et obligatoire³⁰.»

On a ainsi une vague idée des textes de loi qu'il faudrait consulter parallèlement pour mieux saisir les phénomènes qui sont apparus dans la création des écoles anabaptistes, dans leur fonctionnement et pour la plupart dans leur fermeture.

Avant de tenter d'établir une certaine chronologie de la construction et l'établissement des écoles anabaptistes dont il est question dans ce numéro de *Mennonitica Helvetica*, une lettre écrite par le pasteur Ph. Gobat au commissaire de l'arrondissement scolaire H. Besson de Tavannes est tout à fait éloquent; elle permet de rendre compte d'une école de quartier, anabaptiste et de langue allemande, au milieu du XIX^e siècle:

«J'ai visité vendredi passé, 27 mars, l'école allemande des anabaptistes de cette contrée, tenue par Sprunger, aux Joux, à une lieue d'ici.

²⁹ GAGNEBIN, pp. 45–46.

³⁰ SCANDOLA, ROGGER, GERBER, p. 664.

J'y ai trouvé 12 garçons et 13 filles. L'enseignement est conforme à ce que prescrit l'art. 15 de la loi. A l'exception de deux enfants de cinq ans, tous savent lire et écrire et tous sont joliment exercés dans la récitation du catéchisme des anabaptistes; de cantiques religieux excellents et de chapitres entiers du nouveau Testament. J'ai trouvé plusieurs beaux cahiers de calligraphie, la religion chrétienne très bien enseignée et avec succès; le chant à quatre parties mieux que dans aucune autre école, j'en ai réellement été édifié. (...) La partie la plus faible, c'est la grammaire allemande et la connaissance de la langue qui ne leur est familière que dans l'usage et le dialecte bernois le plus reculé. Quelques enfants ont parfaitement raconté des histoires que je leur ai fait lire et avec un bon sens et un jugement peu commun.

L'école est certainement très bien tenue, avec ordre et régularité et surtout avec dévouement de la part de Sprunger qui est digne de beaucoup d'éloges. Les enfants sont d'une familiarité qui ailleurs serait un mal, tandis qu'ici elle entretient l'émulation, l'amour de l'école et surtout habitue ces enfants à une bonne foi et à un naturel malheureusement trop rares de nos jours. (...)

L'école que j'ai visitée n'est qu'une école de quartier. Sprunger la tient en hiver 6 semaines aux Fontaines, Commune de Mont-Tramelan, 8 semaines à la Thanne (sic)³¹, dans votre paroisse, 5 semaines aux Joux, Commune des Genevez, dans chaque localité 6 heures tous les jours, excepté le dimanche. En outre pendant l'été, Sprunger consacre, toutes les 3 semaines, quelques heures du dimanche à des répétitions auxquelles tous les écoliers doivent prendre part en même temps, des trois quartiers réunis, et entre les travaux de la campagne pendant les différentes saisons de l'été, son école est encore ouverte pendant 5 semaines aux enfants de particuliers qui sentent plus que d'autres le besoin de les y envoyer.

Sprunger a en tout, 42 écoliers qui fréquentent régulièrement l'école de l'un ou l'autre, quelques uns (sic) de deux de ses trois quartiers. Les absences sont moins nombreuses que dans la plupart de nos écoles françaises et cependant les $\frac{3}{4}$ des enfants ont plus d'une lieue de chemin à faire pour se rendre à l'école et des montagnes à traverser. L'instituteur en tient un journal que j'ai trouvé très en règle et dans lequel il note avec beaucoup de soin, les progrès, l'application, les dispositions et les talents de chaque enfant ainsi que les fautes dont ils se rendent coupables.

³¹ A noter que ce lieu d'école n'est pas répertorié dans la liste de la «Commission des 24», alors qu'on a une trace assez certaine.

L'école se tient ordinairement dans celle des fermes de nos montagnes qui possède la plus vaste chambre et dans le voisinage de laquelle il y a le plus d'enfants.

Le matériel de l'école se réduit à peu de choses. Cependant je l'ai trouvé suffisant. Chaque enfant est muni du nécessaire (...) ³².»

Ainsi que le décrit Roland Stähli dans son *Histoire de Tramelan*, un même système qui n'a rien d'anabaptiste fonctionnait à Tramelan quelques années avant la visite du pasteur Gobat à l'instituteur Sprunger. Il faudrait pousser plus avant les recherches pour savoir si le pasteur effectuait sa première visite à l'instituteur Sprunger; ou si l'école existait dans la forme qu'il nous décrit depuis un certain nombre d'années déjà.

«(...), Daniel-Henri Guerne avait été nommé régent de la montagne le 20 octobre 1835, dans une séance dont le protocole dit: «Le Conseil, sur la proposition de la commission d'école, a nommé M. Guerne pour desservir la susdite école de quartier. L'école devant commencer le 1^{er} novembre, il est décidé de tirer au sort les quartiers que le susdit régent doit régenter et commencer, qui sont sortis comme suit: 1 au Cernil, 2 à La Paule, 3 aux Reussilles et 4 à La Chaux.» L'école fut tenue effectivement dans ces différents quartiers, dans des fermes et dans la salle de danse de l'auberge de la Clef. Les enfants qui habitaient au loin étaient presque tous obligés d'apporter leur dîner avec eux, vu la grande distance qu'ils avaient à parcourir ³³.»

En mettant en parallèle la description de ces écoles de quartier, certaines similitudes apparaissent. Ces ressemblances aident à relativiser le caractère que l'on croit parfois unique de la vie familiale, communautaire et parfois presque autarcique des anabaptistes repliés sur des chaînes de montagnes à plus de 1000 mètres d'altitude.

5. Quelques dates

A la connaissance de Nelly Gerber, la plus vieille école anabaptiste dont on a des traces serait celle des Mermets qu'un Peter Lehmann aurait fréquentée en 1835 ³⁴.

A Mont-Tramelan toutefois, il semble déjà qu'en 1832, les pères de famille avaient décidé de créer une école en français vu que la majorité des habitants du lieu était francophone. Cette école qui aura le statut d'école publi-

³² *Archives et FS*, pp. 152–155.

³³ STÄHLI, p. 131.

³⁴ GERBER-GEISER, p. 23, d'après la chronique de la famille Lehmann, écrite par Peter Lehmann (1821–1899), imprimée en 1914.

que deux ans plus tard, se tiendra alternativement deux mois aux Fontaines/Vacheries-Bruniers et deux mois aux Places³⁵.

En décembre 1836 débute l'école de la Chaux-d'Abel dans une tuilerie au lieu-dit «Sagiloch»³⁶. L'existence de cette école est confirmée par le rapport du commissaire Bandelier envoyé au président et aux membres du Département de l'instruction publique en 1837³⁷. Au cours des années 1863 et 1864, le premier bâtiment scolaire va se construire aux frais de David Ummel sur les ruines d'une taverne qui a brûlé. Cette école sera utilisée jusqu'à sa fermeture en 1983. Dans une lettre à la communauté amish neuchâteloise en 1871, David Ummel explique que l'instruction des enfants anabaptistes n'est pas suffisante. L'école publique en français leur apprend bien des choses inutiles et néfastes, il faudrait de bonnes écoles pour eux ainsi que des séminaires théologiques pour la formation des prédicateurs³⁸. Sur la Montagne de Moutier, le préfet écrit ceci en 1837:

«Leur position [celle des chefs anabaptistes] ne leur permettait pas de se conformer strictement à la loi, quel que soit leur désir de le faire, ils font valoir que leurs habitations sont dispersées sur les montagnes, séparées par de fortes distances, que les neiges y sont si accumulées qu'à peine des hommes forts et robustes peuvent sortir de la maison, à plus forte raison ne le peuvent des enfants et des jeunes gens non encore formés³⁹.»

En 1836, on sait qu'un certain Hans Baumgartner a dû se soumettre à un examen pour avoir le droit d'enseigner, de même que Peter Lehmann en 1844⁴⁰. Toutefois l'enseignement dans les fermes de janvier à mars – durant dix semaines – reste rudimentaire et insuffisant. En 1887, la décision est prise de construire une école qui sera francophone. Le passage au français ne se fera qu'au début du siècle suivant.

En relation à l'école de Jean Gui Fritz Spychiger affirme que bien avant 1800, les parents ou des enseignants anabaptistes, des prédicateurs, enseignaient les enfants à lire la Bible. On retrouve l'instituteur Hans Baumgartner qui avait passé un examen le 19 février 1836⁴¹ pour enseigner sur la Montagne de Moutier. Ce même Hans Baumgartner a vraisemblablement passé un examen similaire le 28 juin de la même année pour enseigner sur la Montagne de Corgémont et de Sombeval dans une école anabaptiste⁴².

³⁵ PP, p. 176.

³⁶ EL, p. 103.

³⁷ EL, p. 105.

³⁸ EL, pp. 111–113.

³⁹ DG (C), p. 280.

⁴⁰ DG (C), idem.

⁴¹ DG (C), idem.

⁴² FS, p. 151.

Les premiers rôles de classe datent de 1893–94 et la première commission d'école de 1902–03⁴³.

Le 23 janvier 1836, le pasteur Malay de Tavannes, commissaire scolaire qui supervise la région de Montbautier, rapporte aux autorités bernoises que les enfants anabaptistes ne fréquentent pas les écoles publiques des villages bien qu'il en existe même en langue allemande. Il explique que quelques familles ont retiré leurs enfants de l'école du Fuet, car ils n'y apprennent rien de bon. De plus le commissaire paraît très sceptique face à l'intention des anabaptistes de construire leurs propres écoles, il pense que leurs fermes sont trop dispersées pour réaliser un tel projet. L'école de Montbautier est recensée durant l'année scolaire 1878–79 par l'inspecteur Gylam. Il semble qu'elle ait existé en même temps que celle qui se tenait encore dans la ferme Scheidegger de Derrière Jorat. L'école de Montbautier dépendait en ce temps-là de l'inspection du district de Courtelary vu qu'elle se trouvait à proximité de Derrière Jorat situé sur la commune de Tramelan⁴⁴.

L'école des Prés de Cortébert d'après une lettre de 1904 de l'institutrice Marie Wälti aurait été créée en 1876. L'inspecteur Gylam la mentionne en 1878–79 dans une statistique. On y trouve l'instituteur Johannes Ischi qui était également mentionné à l'école de Montbautier dans le recensement de l'inspecteur Gylam. Il faudrait faire la lumière sur cette personne pour savoir comment il a pu enseigner à deux places en même temps. Avons-nous affaire à deux instituteurs différents⁴⁵?

Dans la région de Moron, les comptes de la Caisse des pauvres montrent par exemple qu'en 1838, un certain Christen Geiser a reçu de l'argent pour avoir enseigné des enfants⁴⁶.

«1838,

Den 3. Brachmonat gäben dem Christen Geiser bz 35 für seini mûh dass er die Kinder gelert hat.»

Une école verra le jour en 1881 à Bellelay, mais une école privée de langue allemande existait déjà à Moron en 1878–79 d'après une statistique; elle était dirigée par Emil Baumgartner et comptait huit garçons et treize filles. En 1893, l'école de Bellelay déménage dans la chapelle de Moron inaugurée l'année précédente⁴⁷.

⁴³ FS, pp. 160–161.

⁴⁴ DG (A), pp. 243–245.

⁴⁵ DG (B), pp. 265–266 et DG (A), p. 244. Dans le premier cas, aux Prés de Cortébert, Donatus Geiser nous rapporte le nom de Johannes Ischi et à Montbautier celui de Johann Ischy. La source semble être la même une statistique de l'inspecteur Gylam faite pour l'année scolaire 1878–79.

⁴⁶ TL, p. 41.

⁴⁷ TL, pp. 42, 46, 47.

Au Perceux, une école est installée dans la ferme de David et Verena Sprunger-Schnegg de manière fixe dès 1897. Auparavant les enfants passaient l'hiver dans leur parenté ou chez des amis sur la Montagne de Moutier afin d'être plus près de l'école qui s'y trouvait. Ce n'est qu'en 1920 qu'un bâtiment d'école sera inauguré au Perceux⁴⁸.

La dernière école dont il est question dans les articles de ce numéro de *Mennonitica Helvetica* est celle de la Pâturatte. Samuel Gerber nous rapporte que cette école privée allemande a débuté dans la ferme du même nom en automne 1900 et qu'elle avait lieu jusqu'à ce moment-là au Ceruil⁴⁹.

L'économie de survie qu'ont développée les anabaptistes sur les hauteurs jurassiennes est tout à fait particulière. Des bâtiments d'école ont certes été construits, mais des fermes et des chapelles ont également servi durant de longues années de lieux d'instruction. A Montbautier, fermée en juin 1998, c'est même l'école qui servait de chapelle ...

III. DE L'ÉCOLE PRIVÉE A L'ÉCOLE PUBLIQUE

Aucune école anabaptiste de langue allemande n'a survécu en tant qu'école privée au sens strict du mot, c'est-à-dire sans aide financière de l'Etat. Peu à peu ces écoles ont été confrontées de différentes manières aux autorités scolaires. Les constitutions successives et les lois scolaires qui en ont résulté ont contraint leurs dirigeants à se positionner face à la Direction de l'instruction publique. Une étude de cas en cas serait à mener pour observer dans chaque situation comment ils ont réagi.

Il faut noter que la situation des écoles anabaptistes et leur mission ont beaucoup évolué. A l'époque des écoles de quartier la grande majorité des élèves faisait à la fois partie d'une communauté anabaptiste qui se retrouvait de ferme en ferme et était issue de familles nombreuses qui se connaissaient fort bien. Aujourd'hui les cellules familiales sont beaucoup plus petites, les lieux de culte plus centralisés, les professions beaucoup plus variées, les mariages avec des personnes extérieures aux communautés plus fréquents et les contacts avec les villages environnants réguliers étant donné qu'une grande partie des membres des communautés anabaptistes y ont élu domicile. De par ces changements, le français s'est peu à peu installé dans les familles qui vivaient dans les villages.

Paul Pulver en parlant de l'école de Mont-Tramelan montre que le maire Samuel Gerber, en 1895, avait certaines réticences à voir l'école du lieu devenir publique. Ce dernier pensait que la commune serait alors obligée de

⁴⁸ DG (C), pp. 286 et 291.

⁴⁹ SG, p. 210.

construire une maison d'école. Deux ans plus tard, l'école est reconnue comme école publique et reçoit annuellement une contribution de Fr. 400.– à Fr. 500.–. En 1952 une nouvelle loi sur l'école est votée par le peuple bernois; elle permet aux communes dont les caisses ne sont pas trop pleines de bénéficier de subventions – jusqu'à 75% – pour la construction d'une école. Dans sa session de mai le Grand Conseil bernois décide de prendre en charge 72% des Fr. 155 000.– prévus pour la nouvelle école de Mont-Tramelan. Une année plus tard, on inaugurerait le nouveau bâtiment et Hermann Gyger déclarait:

«Mir hei müesse boue, süsch wär is dr Lehrer furt⁵⁰.» (Il fallait construire, sinon le maître s'en serait allé.)

Dans l'école des Prés de Cortébert, le passage d'une école privée à une école publique s'est fait en relation avec le passage de l'allemand au français. A lire Donatus Geiser, il semblait préférable aux habitants des lieux d'avoir une école francophone que plus d'école du tout. C'est ainsi que la première institutrice de langue française a commencé son travail en 1947 dans cette école devenue publique.

Le salaire des instituteurs dans les écoles publiques bernoises était très bas il y a un siècle et encore plus bas dans les écoles privées. On estime qu'une famille pour vivre avait besoin de Fr. 2200.– par année. L'institutrice des Prés de Cortébert qui n'avait pas sa patente gagnait Fr. 500.– par année autour de 1900. Dans les écoles anabaptistes, les trop nombreux changements dans le corps enseignant peuvent s'expliquer en partie par ces salaires trop modestes ...⁵¹. On peut aussi imaginer les pressions exercées par les protagonistes pour passer d'une école privée à une école publique en raison de problèmes financiers.

La question de la langue – le passage de l'allemand au français – réapparaît clairement dans l'article de Samuel Gerber à propos de l'école de la Pâturatte qui a fermé ses portes en 1977:

«Es gab keine Familien mehr mit bis 15 Kindern, wie damals, als die Schule gegründet worden war. 1977 war es in Pâturatte soweit, dass die Schule geschlossen werden musste. Andere Täuferkirchen waren schon vorher entweder ganz in französische Schulen umgewandelt worden, oder sie wurden geschlossen⁵².» (Il n'y avait plus de familles avec quinze enfants comme par le passé, lorsque l'école a été créée. En 1977, on en est arrivé ainsi à devoir fermer l'école. D'autres écoles anabaptistes sont devenues totalement francophones ou ont été fermées.)

⁵⁰ PP, pp. 176, 177, 191, 193.

⁵¹ DG (B), pp. 268, 269.

⁵² SG, p. 231.

Pour l'école de La Chaux-d'Abel, le passage au français en 1977 est le seul moyen de survivre d'après les conditions qui sont posées par la commune de Sonvilier. Le soutien privé n'est plus assez conséquent pour permettre à l'école de subsister⁵³.

L'infrastructure que semble réclamer une école ne semble plus supportable pour les communautés anabaptistes. Sans aide de l'Etat, les écoles anabaptistes sont condamnées. Toutefois une telle collaboration et un tel soutien officiels leur font perdre leur autonomie; les effectifs souvent en diminution ne font que réduire leur chance de survie. La bonne volonté et l'infini dévouement d'instituteurs et institutrices souvent géniaux ne suffisent plus, le regroupement scolaire aura raison des écoles privées anabaptistes de langue allemande.

IV. FERMETURES DE CERTAINES ÉCOLES

Aujourd'hui en considérant les écoles d'origine anabaptiste qui subsistent, on constate tout d'abord que leur nombre est très faible et qu'à une exception près – Mont-Tramelan⁵⁴ – elles ont passé au français ou ont disparu au cours de ces trente dernières années.

L'histoire de la fermeture de l'école de La Chaux-d'Abel en 1983 et celle de Moron en 1996 sont bien décrites dans les contributions de leurs anciens instituteurs Ernst Loosli et Theodor Loosli. Dans le cas de La Chaux-d'Abel, une étude a été menée par un groupe de chercheurs de l'Université de Genève sur «les conséquences des fermetures de petites écoles de montagne». Certaines de leurs conclusions méritent d'être ici relevées:

«A la fermeture de l'école à la Chaux-d'Abel, la communauté mennonite a réaffecté la salle de classe à diverses activités sociales, et l'environnement construit immédiat de l'école n'a pas subi de transformations. (...) Une fermeture d'école devrait se traduire dans les finances communales par une réduction des dépenses communales. Dans le cas de Sonvilier, la fermeture de l'école de la Chaux-d'Abel a permis d'économiser un salaire d'enseignant (contribution communale) et n'a pas engendré de nouveaux frais (absence de transport des élèves). Mais cette diminution de frais n'a pas entraîné une baisse de l'ensemble des dépenses communales d'instruction publique; ce constat tendrait à démontrer que les dépenses de fonctionnement de l'école de la Chaux-d'Abel ne grevaient pas lourdement le budget d'instruction publique de Sonvilier. Notons au passage que l'argument financier n'a jamais été, à notre connaissance, direc-

⁵³ EL, p. 138.

⁵⁴ Actuellement, on s'achemine à Mont-Tramelan vers une école bilingue.

tement invoqué par les autorités cantonales ou communales pour justifier la suppression de l'école. (...) Reprenons notre hypothèse initiale: la suppression de l'école dans un village ou dans une micro-région engendre des mutations de diverses natures. Tant à la Chaux-d'Abel qu'à la Montagne-de-l'Envers, notre hypothèse est aujourd'hui infirmée. A la Chaux-d'Abel, la scolarisation des enfants à Mont-Soleil n'a pas posé de problème majeur (intégration, déplacement) et la vie sociale des habitants n'a pas souffert du départ de l'enseignant; la population a trouvé en son sein des personnes à même de poursuivre les activités extra-scolaires de l'enseignant⁵⁵.»

Les raisons profondes de la fermeture de l'école de La Chaux-d'Abel, comme le voient les chercheurs, est le problème du nombre insuffisant d'élèves.

En parlant de l'étude sur la fermeture de cette école, Ernst Loosli pense que la relation de l'école avec la communauté anabaptiste du lieu n'a pas été suffisamment prise en compte⁵⁶.

Theodor Loosli en intitulant le dernier chapitre de son article «une école missionnaire» va dans le même sens; il y énumère des noms d'élèves d'origine germanophone et francophone non-anabaptistes qui ont fait leurs classes à Moron et qui y ont entendu les histoires bibliques racontées par l'instituteur.

La dimension chrétienne et spirituelle des écoles anabaptistes est à considérer très sérieusement pour mesurer l'impact qu'elles ont eu dans leur entourage. A Moron, le rayonnement de l'école semble avoir largement dépassé le contexte familial et communautaire anabaptiste.

Les conclusions des chercheurs paraissent un peu courtes et hâtives face à la vision formulée par les deux anciens instituteurs d'écoles anabaptistes à vocation chrétienne et missionnaire.

V. L'ÉCOLE ANABAPTISTE AU QUOTIDIEN

Les contributions qui nous sont offertes par d'anciens instituteurs d'écoles anabaptistes constituent des documents tout particuliers parce qu'ils ne font pas seulement état de l'histoire des écoles où ils ont enseigné, mais ils font mémoire «de l'intérieur» et à certains moments deviennent témoignages de ceux qui ont vu et vécu ce qu'ils avancent⁵⁷. On entre alors dans le

⁵⁵ HANHART, pp. 45–46.

⁵⁶ EL, p. 145.

⁵⁷ Cf. les très beaux textes de Dora Lauterburg et Johanna Frei-Wahlen, pp. 180–187 et 293–299.

domaine plus intime, plus subjectif des personnes qui ont, à leur manière, rendu possible l'existence de ces écoles bien particulières. Cette approche en dit, dans certains cas, plus que n'importe quel document d'archives, parfois froid et anonyme; cependant, par moments, il faut savoir lire entre les lignes pour resituer les problématiques exposées. Dans les points qui suivent, on tentera de mettre en évidence des éléments bien spécifiques des écoles anabaptistes telles qu'elles nous sont présentées par ceux et celles qui en ont fait l'histoire.

1. Le corps enseignant

Il est difficile de faire un portrait type des enseignants et enseignantes dans les écoles anabaptistes de langue allemande⁵⁸. Mais certaines caractéristiques ressortent tout de même. Au temps des écoles de quartier, on trouvait souvent des instituteurs qui n'avaient pas de patentes, mais qui pourtant avaient pour la plupart des qualités certaines de pédagogues.

Le corps enseignant engagé n'est pas forcément issu de milieux anabaptistes, mais il est chrétien, croyant et provient en général de la partie germanophone du canton de Berne. Plus le temps avance plus la formation est complète; les écoles anabaptistes sont tenues par de vrais professionnels.

Les instituteurs ont souvent aussi joué un rôle important dans les communautés anabaptistes du lieu où ils enseignaient. Certains étaient même anciens (pasteurs), ce qui a parfois causé quelques difficultés. A La Chaux-d'Abel, en 1849, on assiste à un conflit entre David Ummel et Jakob Lanz, d'ordre théologique aussi, qui va déboucher, pour un temps, sur l'existence de deux écoles⁵⁹.

Il faut noter aussi la longueur de certaines carrières qui ressemblent parfois à de véritables vocations tant le dévouement, l'engagement et la fidélité ont été remarquables. L'autorité des instituteurs et institutrices comme personnes de référence, comme «modèles» et leur impact sur la communauté religieuse et politique mériterait d'être analysée plus à fond.

2. Les élèves

Avec les rôles de classe dont on dispose, on pourrait sans trop de difficultés établir la provenance des élèves qui ont fréquenté les écoles anabaptistes. On a parfois l'impression d'écoles familiales tant certaines familles étaient nombreuses à l'époque. Mais la situation a passablement évolué, des élèves d'autres confessions ont passé par les écoles anabaptistes. La question de

⁵⁸ Le rôle des femmes enseignant dans les écoles anabaptistes et le rôle plutôt marginal que leur ont réservé les communautés anabaptistes dirigées, jusque récemment, essentiellement par des hommes, mériterait une étude en soi.

⁵⁹ EL, pp. 107-109.

la langue se pose ici. Avant que certaines écoles ne passent au français y a-t-il eu des élèves non-anabaptistes qui les ont suivies? De quel type d'élèves s'agissait-il? Lorsque les écoles ont passé au français et sont devenues publiques dans quelle mesure ont-elles gardé leur spécificité anabaptiste du début? Ces questions sont importantes, elles montrent encore une fois la singularité des écoles anabaptistes confessionnelles, professantes, à la frontière entre un statut privé et public.

3. L'enseignement

Theodor Loosli présente dans son étude un horaire d'école pour l'année scolaire 1912–13 à l'école de Moron⁶⁰. En un coup d'œil on se rend compte que l'école vit au rythme des travaux de la campagne. En hiver l'horaire est beaucoup plus chargé qu'en été. On quitte l'école à 11 h 00 sauf le mardi et le jeudi où a encore lieu une leçon de gymnastique de 11 h 00 à 12 h 00. En hiver, il n'y a plus de gymnastique et tous les après-midi se terminent à 16 h 00. En été comme en hiver, on va trois heures à l'école le samedi. A noter aussi le début des classes à 8 h 00 en été et à 9 h 00 en hiver. On chante et on prie, on entend une histoire biblique pour commencer la journée, et avant de rentrer chez eux les élèves prononcent cette prière:

«Wir gehen aus der Schule fort	«Nous sortons de l'école
Herr, bleib bei uns mit deinem Wort	Seigneur, reste avec nous par ta
Mit deiner Gnad und deinem Segen	Parole ta grâce et ta bénédiction
Auf allen unsern Wegen, Amen»	sur tous nos chemins. Amen» ⁶¹

Il est difficile ici de retranscrire l'atmosphère de cette classe de Moron et de celles dont les différents articles parlent. Imaginer des enfants de 6 à 16 ans dans une même classe, qui proviennent du même voisinage, de la même famille parfois, de la même communauté religieuse. Vivre six jours sur sept ensemble et le dimanche retrouver peut-être en chaire l'instituteur; la dimension communautaire ainsi décrite prend une dimension toute particulière. Était-elle aussi intense dans les communautés villageoises de l'époque? Y avait-il aussi des instituteurs-pasteurs?

Lors d'un jeudi saint, Samuel Gerber raconte que toute la classe avait les larmes aux yeux, l'instituteur y compris, lors du récit de la passion et des souffrances du Christ⁶². Encore un récit qui montre la particularité et la spécificité des écoles anabaptistes du point de vue de leur rapport à la Bible, de leur spiritualité. Il y aurait encore tellement d'événements à mentionner, des courses d'école mémorables, des fêtes de Noël

⁶⁰ TL, p. 49.

⁶¹ Idem, p. 50.

⁶² SG, p. 221.

lumineuses, des séances de Commission d'école, des contacts avec la Direction de l'instruction publique; la question jurassienne et celle de la germanisation mériteraient d'être considérées à la lumière des récits qui en sont fait par ces anciens instituteurs et institutrices d'écoles anabaptistes de langue allemande. Toute la question du financement de ces écoles sur des bases privées et puis publiques mériteraient également une attention particulière.

VI. PERSPECTIVES

A la fin de ce parcours dans le temps et l'espace des écoles anabaptistes des hauteurs jurassiennes, la ténacité avec laquelle les différents protagonistes les ont fait vivre laisse songeur. On peut se demander aujourd'hui par quoi et comment elles ont été remplacées. A une exception près tous les enfants anabaptistes vont de nos jours dans des écoles publiques francophones. L'esprit communautaire des églises anabaptistes n'est plus renforcé et soutenu par l'espace scolaire. Certains principes théologiques qui sous-tendaient la création et l'existence des écoles anabaptistes ne sont plus vécu dans les mêmes sphères que par le passé. L'idée de minorité, de colonie, de vie autarcique voire même sectaire, ne raisonne plus ou peu et pourtant les communautés anabaptistes du Jura existent toujours.

L'histoire des écoles anabaptistes, les témoignages de ceux et celles qui les ont fait exister et vivre est dès lors incontournable pour appréhender de plus près encore le mouvement anabaptiste, sa compréhension des commandements du Christ et leur mise en pratique; c'est ainsi que l'on entendra un peu mieux leur spécificité et leur originalité.

Michel Ummel

Le Saucy, 2722 Les Reussilles

BIBLIOGRAPHIE

Sources non-publiées

Archives (AEB)

Archives de l'Etat de Berne (AEB), BB.III.b 2459/2461/2464, lettre – datée du 1^{er} avril 1846 à Tramelan – du pasteur Ph. Gobat au commissaire de l'arrondissement scolaire H. Besson de Tavannes concernant l'école de quartier des anabaptistes tenue par Abraham Sprunger dans la région (La Tanne, Les Fontaines, Les Joux) Cf. FS, pp. 152–153 et le document lui-même, pp. 154–155.

Lettre Müller

Lettre manuscrite de Monsieur Hermann Müller relative au tableau du peintre Fritz Huguenin-Lassaugette, qui en 1888 a peint la famille de son grand-père Jacob Müller prenant «les quatre heures» aux Bressels, datée des Herses, janvier 1990. En possession de l'auteur de cet article.

Sources publiées

Actes 1863

Actes de la Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, Imprimerie et lithographie de V. Michel, 1863, cf. rubrique *Pédagogie*, pp. 59–61.

ALEXANDER

DANIEL ALEXANDER/DANIEL BURNAT, Une communauté religieuse en voie de dispersion: Les anabaptistes du Jura, (Mémoire de licence de sociologie, Université de Genève), 1978.

Commission des 24

Commission des 24, Les données actuelles du problème jurassien, 1968.

Deuxième Rapport

Deuxième Rapport de la Commission confédérée de bons offices pour le Jura du 7 septembre 1971.

Ehemalige Deutsche Schulen

Ehemalige Deutsche Schulen in der Schweiz und Nordpiemont, photocopies sans références, in *Deutscheschweizerischer Schulverein*, 21 mars 1991.

GAGNEBIN

CHRISTOPHE GAGNEBIN, Les débuts de l'école primaire publique dans le Jura bernois, (Mémoire de licence d'histoire contemporaine, Université de Lausanne), 1991.

GEISER 1954

Das Täuferstum und seine Schulen im Jura, in *Der Seebutz*, no 4, 1954, pp. 107–113.

GERBER 1952

SAMUEL GERBER, Die Schulen der Schweizer Mennoniten in *Mennonitisches Jahrbuch* rédigé par Cornelius Krahn, Newton Kansas, Mennonite Publication Office, 1952, pp. 5–11 et 32.

GERBER 1995

LORENZ GERBER, Die Täufer und die Jurafrage, Seminar: «Die Jura-Frage» Sommersemester 1993, Prof. Dr. Georg Kreis, Université de Bâle, travail de séminaire remis en avril 1995.

GERBER-GEISER

NELLY GERBER-GEISER, *Die Täufer und Täuferinnen im Jura und ihre Sorge um die «rechte Lehr»*, Tramelan, 1993.

GRESSOT

JEAN GRESSOT, ROLAND BÉGUELIN, ANDRÉ MULLER ... [et al.], *Comment on germanise le Jura*, cahier spécial de «Cité Nouvelle», 1947.

HANHART

SIEGFRIED HANHART ... [et al.] *Les conséquences des fermetures de petites écoles de montagne. Une étude de cas dans la commune de Sonvilier (Berne)*, Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Subdivision «Développement et Planification des Systèmes de Formation» Université de Genève, 1991.

LOOSLI

THEO LOOSLI, *Die Taufergemeinde Kleintal gestern und heute in Mennonitica Helvetica*, 15/16, 1992/1993.

MANNHARDT

H. G. MANNHARDT, *Jahrbuch der Altevangelischen Taufgesinnten oder Mennoniten, Danzig, Gemeinden, Selbstverlag des Herausgebers*, 1888.

Mennonite Encyclopedia (ME)

Mennonite Encyclopedia, éditée par H.S. BENDER/H. SMITH, 4 vol., Scottsdale, Pennsylvania/USA 1955–1959; vol. V: *A comprehensive Reference Work of the Anabaptist-Mennonite movement*, édité par C.J. DYCK/D.D. MARTIN.

Mennonitisches Lexikon (ML)

Mennonitisches Lexikon édité par CHRISTIAN HEGE et CHRISTIAN NEFF, 4 vol., Weierhof 1913–1967.

MOREL

Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Porrentruy (AAEB), Dossier Morel, (Arrondissement de Delémont «Anabaptistes») Dossier retranscrit par ULRICH J. GERBER in *Mennonitica Helvetica*, 13/90, pp. 45–50.

MOREL 1813

CHARLES-FERD. MOREL, *Abrégé de l'Histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle*, Strasbourg, imprimerie de Levraut, 1813.

Question Jurassienne

La Question Jurassienne présentée au Gouvernement du Canton de Berne par le Comité de Moutier, 30 avril 1948.

Rapport

Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations de l'Etat de Berne avec la partie jurassienne du canton, janvier 1949.

Rapport 1972

Rapport du Conseil-Exécutif au Grand Conseil sur la création de régions et l'aménagement du statut du Jura, 19 septembre 1972.

ROSSEL

VIRGILE ROSSEL, *Histoire du Jura bernois*, Genève, Atar, 1914.

SCANDOLA, ROGGER, GERBER

PIETRO SCANDOLA, FRANZISKA ROGGER und JÜRIG GERBER, *Lehrerinnen und Lehrer zwischen Schule, Stand und Staat, die Geschichte des Bernischen Lehrerinnen- und Lehrervereins (BLV), Münsingen-Bern, Bernischer Lehrerinnen- und Lehrerverein BLV*, 1992.

SERMET

ROLAND SERMET, *Regards sur le passé de Corgémont*, Editeur: Commune municipale Corgémont, 1994.

Sprachminderheiten Europas

Die Sprachminderheiten Europas, in *Deutschschweizerischer Schulverein*, 21 mars 1991.

STAEHLI

ROLAND STAEHLI, *Histoire de Tramelan, Tome II, Tramelan, village de l'Er-guel*, Editions du 800^e anniversaire 1178–1978, Commune de Tramelan, 1984.

UMMEL

CHARLY et CLAIRE-LISE UMMEL, *L'Eglise anabaptiste en Pays neuchâtelois*, La Chaux-de-Fonds, Editions d'En Haut, Société d'Histoire Mennonite, 1994.

WOLFF 1993

MICHÈLE WOLFF, *La situation linguistique de l'Assemblée mennonite du Hang-Bourg-Bruche*, (Arbeitspapier Nr. 11 des Projektes «Prinzipien des Sprachwandels», 1993).

WOLFF 1995

MICHÈLE WOLFF, *The linguistic situation of the mennonites in Alsace between 1990 and 1993*, in the *Mennonite Quarterly Review*, Volume LXIX, Number Four, October 1995, pp. 505–527.

Toilo(Web)graphie

Minority Languages

Minority Languages In The European Union-Italy, German (deutsch), <http://www.eblul.org/italy-gb.htm>

Références aux contributions de ce numéro de Mennonitica Helvetica consacré aux écoles anabaptistes

JOHANNA FREI-WAHLEN (JFW)

JOHANNA FREI-WAHLEN, Bei den Täufern im Jura

DONATUS GEISER (DG)

DONATUS GEISER, Die Schulen A. Montbautier, B. Cortébert-Matten, C. Münsterberg und Perceux

SAMUEL GERBER (SG)

SAMUEL GERBER, Die Schule La Pâturatte

DORA LAUTERBURG (DL)

DORA LAUTERBURG, Als Lehrerin im Berner Jura (aus dem Tagebuch 1907/1908)

(repris dans la contribution de Paul Pulver pp. 180–187)

ERNEST O. LOOSLI (EL)

ERNEST O. LOOSLI (EL), Die Schule La Chaux-d'Abel 1836–1983

THEODOR LOOSLI (TL)

THEODOR LOOSLI, Die Schule Moron

PAUL PULVER (PP)

PAUL PULVER, Die Schule Mont-Tramelan

FRITZ SPYCHIGER (FS)

FRITZ SPYCHIGER, Die Schule Jeangisboden